

1135 On a bien entendu. Je vous remercie beaucoup.

MME MARIE-NOËLLE LESPÉRANCE

1140 Et je donnerais un dernier exemple. C'est au niveau de la mixité, quand on pense à l'employabilité, s'il y a des commerces en face, ce qui sera peut-être pas une si mauvaise chose, quoiqu'on a une belle rue Sainte-Catherine qui aurait besoin d'être revitalisée un peu, mais pour faire rouler ces commerces, il en faut des personnes. Et ces personnes-là, elles pourraient provenir du quartier grâce aux organismes d'employabilité. Donc, là, on aurait une belle mixité même qui serait tout à fait profitable de part et d'autre.

1145

M. BRUNO BERGERON, président :

La commission a eu de beaux exemples comme ça, je vous remercie beaucoup.

1150 **M. FRANÇOIS SOUCISSE :**

Merci beaucoup.

M. BRUNO BERGERON, président :

1155

C'est moi qui vous remercie. Merci de votre contribution, c'était très très intéressant. Merci beaucoup.

1160

La commission appelle maintenant madame Anne-Marie Grondin de la Coopérative d'habitation Testan.

Bonjour, Mesdames. Si vous voulez vous présenter au bénéfice de notre sténographe.

MME MARIE-PASCALINE MENONO :

1165

Oui, il y a une petite correction. Anne-Marie ne pouvait venir ce matin et c'est moi, Marie-Pascaline Menono...

M. BRUNO BERGERON, président :

1170

Voulez-vous prononcer votre nom un petit peu plus clairement.

MME MARIE-PASCALINE MENONO :

1175

Marie-Pascaline Menono.

M. BRUNO BERGERON, président :

1180

D'accord. Oui, Madame.

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

Marie-France Peterson du Groupe CDH.

1185

M. BRUNO BERGERON, président :

Vous voulez parler peut-être un petit peu plus près du micro. C'est peut-être pour ça que je vous ai moins bien entendu. D'accord. Merci beaucoup. Alors je vous écoute. Merci.

1190

MME MARIE-PASCALINE MENONO :

Madame, Messieurs Merci. Merci de nous offrir la tribune de consultation publique pour la présentation d'un programme particulier d'urbanisme pour le secteur du Faubourg. Merci.

1195 Marie-France et moi-même, nous voulons prendre la parole ici au nom d'une initiative de coopérative de logements abordables pour les familles de Ville-Marie qui s'appelle la Coopérative Testan.

1200 La Coopérative Testan a été incorporée le 16 octobre 2014 dans l'objectif de répondre aux besoins en logement des familles du Faubourg.

1205 Comme les personnes qui nous ont précédées l'ont bien souligné, l'insécurité et l'insuffisance liées au logement pour les familles dans le quartier est un problème assez criant et on a constaté que l'accès au logement crée d'autres problèmes. Et il y a un groupe de citoyens donc qui a décidé de créer une coopérative d'habitation sur le site de l'Hôpital de la Miséricorde.

1210 À titre indicatif, le Comité logement Ville-Marie a une liste de requérants de 250 familles avec enfants qui cherchent des logements depuis au moins deux ans, ce qui indique que le besoin de logements au niveau de Ville-Marie n'est toujours pas satisfait.

1215 Il y a eu un projet particulier d'urbanisme en 2013 qui a fait le même constat, mais il y a pas eu de réponse, il est juste là. Et c'est pour ça que nous venons aujourd'hui apporter notre proposition pour que, dans le plan qui est en train de se mettre en place, la question de logement pour les familles soit adressée et prise en compte.

1220 La Coopérative Testan fait partie du quadrilatère de la Miséricorde qui y rassemble la Maison du Père, l'Unité de travail pour l'implantation du logement étudiant utile, les Ateliers créatifs de Montréal, le CPE Idée Fixe et d'autres partenaires. Donc, c'est un ensemble d'organismes qui se sont regroupés pour transformer le quadrilatère de la Miséricorde en un espace de logements et un espace de vie pour la communauté. Et le projet est appuyé par le Comité de logement Ville-Marie.

La Coop Testan s'inscrit aussi dans la reconversion des ensembles institutionnels en immeubles publics et je ne vous apprend rien si je vous dis que la vocation du site de la

1225 Miséricorde a toujours été de servir la communauté. Et la Coopérative Testan voudrait continuer à maintenir cette...

M. BRUNO BERGERON, président :

1230 Quels sont les principaux obstacles parce qu'il y a quand même deux organismes, c'est-à-dire un organisme puis un individu qui sont venus beaucoup nous parler de la Miséricorde, on a posé la question de l'obstacle. Si on dit : c'est un immeuble excédentaire du ministère de la Santé, alors qu'est-ce qui fait qu'actuellement, il y a comme un blocage. Il y a rien qui avance depuis quelques années, on nous dit.

1235

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

1240 Oui, depuis plusieurs années dont la coop qui a été créée en 2013, fait que c'est pas hier que plusieurs organismes se sont regroupés pour pouvoir requalifier ce site. Le plus gros obstacle bien sûr, c'est un obstacle financier, faut pas se le cacher et il y a du patrimoine. Donc, c'est quelque chose qui rentre pas - parce que comme on est plusieurs organismes communautaires avec des budgets puis on a cette mixité aussi. C'est une mixité de personnes, mais c'est une mixité de budgets aussi fait qu'on a des ateliers créatifs et qu'on a des sommes qui peuvent nous arriver du ministère de la Culture, du ministère de la Santé pour la Maison du Père, pour le ministère au niveau de l'habitation pour les coops, fait que c'est des sommes, mais
1245 c'est des sommes qui peuvent pas répondre au patrimoine.

M. BRUNO BERGERON, président :

1250 Qui sont insuffisantes.

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

1255 Oui.

M. BRUNO BERGERON, président :

C'est ça.

1260 **MME MARIE-FRANCE PETERSON :**

1265 Surtout pour préserver peut-être les édifices comme tels puis les restaurer. C'est un édifice aussi, je pense, le gros enjeu puis ce qui rend très difficile en ce moment les négociations parce je sais que la Ville elle a un intérêt, mais c'est qu'il a été laissé pour compte pendant longtemps. Il est vide et il est tout en train de se – il est en désuétude cet édifice, ça fait que ça rend - plus les années passent, plus les coûts augmentent et puis ça rend de plus en plus difficile.

1270 Ce qui est très important pour nous dans ce projet-là aussi, on a rencontré les riverains l'année passée pour leur présenter le projet. C'est important aussi pour un site comme ça que ce soit pas une coupure pour la communauté autour pour les Riverains puis on arrive puis on détruit tout le site, puis là on recommence par quelque chose de neuf, ça fait que nous, on veut l'intégrer.

1275 On veut que la communauté prenne part à ce projet, qu'il y ait des espaces mêmes, des espaces verts que la Coop va pouvoir partager puis peut-être que la communauté sur la rue La Gauchetière surtout, qui est très résidentielle, ça fait que c'est ça la grosse difficulté.

M. BRUNO BERGERON, président :

1280

Pour la franchir, il faut faire quoi? Une levée de fonds publics, quoi?

MME MARIE-FRANCE PETERSON

1285

Oui, beaucoup de concertation, beaucoup d'efforts de la part de beaucoup de ministères surtout que le ministère de la Santé devra avoir un rôle aussi à jouer. Bon, la Ville de Montréal,

1290 oui, est prête je pense qu'on a l'appui politique des gens parce que notre projet répond aux besoins de beaucoup de la communauté à différents niveaux. Ça fait que, je pense que, en ce moment, si on pourrait avoir le ministère de la Santé qui vient prendre sa responsabilité, la part de ses responsabilités d'avoir laissé le site se détériorer pendant plusieurs années. Mais si, ils prennent leur responsabilité ça viendrait régler, je pense, pas mal.

M. BRUNO BERGERON, président :

1295 Excusez mon ignorance, mais on a eu, disons, différents organismes coopératifs ou gestionnaires d'immeubles disons destinés aux personnes-là qui ont des revenus plus faibles, qui sont venus nous parler.

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

1300

Oui.

M. BRUNO BERGERON, président :

1305 Puis ils nous font des recommandations. Ils ont dit : quand on veut construire du logement social, le coût du terrain, la décontamination, les coûts de construction au centre-ville, tout ça, c'est-à-dire que, dans cet immeuble-là, vous avez pas ces contraintes-là c'est-à-dire que le terrain, le bâtiment, il va être donné, le terrain, il va être donné. Il y a pas de contamination, pourquoi on n'est pas capable de la rénover pareil?

1310

MME MARIE-PASCALINE MENONO :

On a les mêmes...

1315

M. BRUNO BERGERON, président :

Excusez mon ignorance.

1320 On a les mêmes contraintes parce que l'analyse technique a été faite, les ingénieurs ont fait une analyse technique des documents du bâtiment. Il y a énormément de travail à faire au niveau des rénovations. Il y a beaucoup de choses qu'il faut changer à la base, avant que ce soit habitable.

L'autre aspect aussi, c'est...

1325 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Est-ce que c'est pas plus facile de démolir et reconstruire les parties qui sont moins intéressantes au plan patrimonial ou c'est...

1330 **MME MARIE-PASCALINE MENONO :**

On ne saurait pas vous dire parce les études avec les ingénieurs de la Ville se poursuivaient. Et l'autre aspect qui est important...

1335 **M. BRUNO BERGERON, président :**

Excusez-moi, j'ai pas bien compris.

1340 **MME MARIE-PASCALINE MENONO :**

Les études parce que les ingénieurs avaient fait une analyse à l'époque, il y a peut-être deux ans qui montrait tout ce qu'il fallait faire comme travail.

1345 L'autre aspect qui est important aussi, c'est l'aspect purement technique parce qu'il y a du patrimoine. Il y a des analyses à faire. Il y a tout un travail technique à faire qui n'a peut-être pas la décontamination, au sens -, mais qui peut ressembler à la décontamination parce qu'il faut changer des statuts, de revoir – il y a beaucoup de choses à revoir au niveau du site.

M. BRUNO BERGERON, président :

1350

Oui, parce que ces immeubles-là devaient pas respecter les codes de construction à l'époque.

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

1355

Bien non, c'est ça, les exigences pour construire du logement aussi doivent être satisfaites et, oui, il peut avoir des risques de contamination dans les sols quand on reconstruit ou qu'on doit, il peut avoir de l'amiante dans les locaux.

1360

Ça fait que oui, il peut nous être donné, mais premièrement, avant de mettre en place aussi cette envergure, faut qu'on continue à – puis continuer à être chauffé, sécurisé, comme site, fait que tout ça c'est des sommes qui, présentement, coûtent à peu près un million de dollars à la société-là pour le maintenir seulement en chauffage puis en sécurité présentement.

1365

Donc, oui, c'est donné, il manque encore beaucoup de sous.

M. BRUNO BERGERON, président :

1370

Donc, c'est une volonté politique que ça prend.

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

1375

C'est une volonté politique de plusieurs ministères puis – mais nous on est là pour présenter tout ce projet-là dans le fond, pour la communauté. Ça fait que je pense que c'est un très bon objectif pour encourager les ministères à participer.

M. BRUNO BERGERON, président :

1380 Est-ce que vous aviez d'autres éléments à nous – parce que nous, on avait lu votre mémoire, c'est pour ça qu'on est tombés tout de suite dans le piège des questions.

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

1385 Oui, O.K. Pas de problème.

M. BRUNO BERGERON, président :

Est-ce qu'il y a des éléments sur lesquels vous voulez avoir une...

1390 **MME MARIE-PASCALINE MENONO :**

1395 Peut-être juste aller à la conclusion, c'est sûr que, nous au niveau de la Coopérative et le conseil d'administration de la Coopérative s'associent aux mémoires qui sont déjà déposés, le mémoire de la Table de concertation du comité de logement Ville-Marie et d'autres quartiers qui, en fait, tout le réseau qui travaille pour le, en faveur du logement social.

1400 Donc, en fait, on s'associe à ces mémoires-là. Et en plus, enfin je vais dire, c'est comme nous attendons notre demande, c'est vraiment que le projet du quadrilatère soit inscrit dans vos recommandations comme étant une priorité parce qu'on a besoin de soutien, on continue d'avoir besoin de soutien et d'argent pour pouvoir avancer.

M. BRUNO BERGERON, président :

1405 Je vous remercie infiniment, Madame. Merci beaucoup.

C'est une belle contribution parce que vous nous avez apporté des réponses qu'on n'avait pas eu par les autres intervenants.

MME MARIE-FRANCE PETERSON :

1410

O.K.

M. BRUNO BERGERON, président :

1415

Ça fait que, j'apprécie beaucoup votre présence. Merci beaucoup.

La commission appelle monsieur André Gagnon, s'il vous plaît. Rebonjour, Monsieur Gagnon.

1420

M. ANDRÉ GAGNON :

Bonjour. Oui, j'ai participé à quelques consultations jusqu'à présent. Juste pour les fins de ma présentation, juste rappeler que la première fois que j'ai habité le quartier, c'est il y a 41 ans quand j'ai décidé de me rapprocher de mon lieu d'étude, le Cégep du Vieux-Montréal.

1425

J'ai été dans la quarantaine d'années depuis impliqué dans la vie communautaire à travers le mouvement étudiant d'abord. Puis, à travers la vie communautaire LGBT et puis, finalement, par mon implication bénévole et je suis toujours président de la Société écocitoyens de Montréal qui gère le programme Éco-quartier dans la partie Ste-Marie de l'arrondissement, donc la partie est du territoire des Faubourgs.

1430

M. BRUNO BERGERON, président :

1435

Excusez, quand vous dites Éco-quartier, on nous a dit que dans le quartier, il y en avait pas?

M. ANDRÉ GAGNON :

1440

C'est-à-dire que, non, il y a, le problème est qu'Éco-quartier est géré par trois organismes différents dans l'arrondissement. La partie est, c'est la Société écocitoyenne de Montréal. La